



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Psychologie

de l'Université Paris 13 – Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006843

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Site de Villetaneuse, Paris 13.

- Délocalisation(s): /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

La mention *Psychologie* correspond à une mention *Psychologie clinique*, dont on retrouve la formule dans tous les intitulés de spécialités. Elle est déclinée en quatre spécialités, trois professionnelles : *psychopathologie clinique, clinique et développement de l'enfant et de l'adolescent, clinique des institutions et du travail* (le travail disparaît du projet), et une recherche : *problématiques psychopathologiques, culturelles et développementales actuelles*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention recoupe une grande part des autres formations masters existant dans le PRES, à Paris-Descartes et Paris-Diderot, en particulier dans le champ psychopathologique. Sa seule spécificité réelle est de proposer une orientation inter et transculturelle spécifique, mais en tant que parcours. La psychologie sociale n'est représentée que sous le paradigme de la psychologie sociale clinique. Concernant l'intégration de la clinique et des approches développementales chez l'enfant et l'adolescent, la proposition faite par la précédente évaluation de renforcer les approches cognitives n'a pas été suivie d'effet.

La spécialité recherche recouvre les thèmes des spécialités professionnelles et ne semble pas constituer une alternative pour les étudiants de M1 d'autant qu'elle ne comprend ni éléments de professionnalisation, ni stage alors qu'on note une très faible poursuite en doctorat (moins de 10 %).

Le taux d'échec est très important (en dessous de 40 %) en M1, ce qui légitimerait une orientation préalable.

- Points forts :
 - Attractivité régionale forte.
 - Spécificité de la filière interculturelle.

- Points faibles :
 - Pas de pluridisciplinarité réelle dans le champ de la psychologie.
 - Echec important en M1.
 - Pas de légitimité d'une spécialité recherche spécifique.

Recommandations pour l'établissement

L'offre de formation devrait être restreinte, aussi bien concernant l'accueil en M1, que la diversité des parcours, en l'articulant avec l'offre de formation du PRES. Pourraient être privilégiées l'orientation interculturelle, une véritable filière intégrative sur l'étude de l'enfant et l'adolescent (avec des recrutements adaptés d'enseignants-chercheurs, y compris de professeurs d'université, voire l'approche de psychologie sociale clinique, spécifique dans le PRES. La capacité d'accueil de chaque spécialité devrait être restreinte, en fonction de l'offre de formation du PRES.

Compte tenu du faible nombre d'étudiants poursuivant en thèse, la spécialité recherche oblige d'ailleurs les étudiants à effectuer une ou deux années supplémentaires) n'a pas de légitimité et devrait être incluse dans les spécialités professionnelles en leur donnant accès au doctorat.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C

- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C

Evaluation par spécialité

Psychopathologie clinique : clinique et psychopathologie ; clinique interculturelle et transculturelle

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Site de Villetaneuse.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité comprend trois parcours en M1 : *Psychopathologie et psychanalyse, psychopathologie et clinique, psychopathologie clinique interculturelle, pathologies transculturelles et sociales*; en majeure ou mineure; elle comprend également deux parcours en M2 : *psychologie clinique et pathologique et psychopathologie clinique interculturelle, pathologies transculturelles et sociales*.

- Appréciation :

Cette spécialité est à apprécier selon les deux parcours de M2. En effet le parcours *psychologie clinique et pathologique*, outre qu'il redouble déjà deux formations mieux structurées dans le PRES, pêche par deux travers antagonistes : d'une part, il est très généraliste dans le champ de la psychopathologie clinique et donne une place très importante à des questions qui relèvent plus de la recherche que de la formation professionnelle, telle que « l'épistémologie des sciences humaines » alors que l'enseignement de psychologie projective est réduite, d'autre part dans le champ spécifique de la psychopathologie, il contraint des étudiants destinés à devenir des psychologues cliniciens, à se spécialiser sur quelques thèmes avec un choix d'options limité. Il conviendrait sans doute de ne pas multiplier encore les sous-parcours, mais d'unifier le programme en particulier en M2. Soulignons que l'équipe pédagogique est nombreuse et qualifiée.

Le parcours interculturel et transculturel est bien plus cohérent, même s'il est moins ambitieux, et l'on perçoit bien comment il forme des spécialistes de l'action dans ces champs, avec une ouverture indéniable à la recherche.

- Points forts :

- Une équipe pédagogique nombreuse et qualifiée.
- Une thématique forte et originale, celle du parcours « psychopathologie interculturelle et transculturelle ».

- Points faibles :

- Le parcours 1 est très ambitieux et force l'étudiant à se spécialiser très tôt.
- Programme insuffisamment conçu autour de l'acquisition des compétences et des connaissances adéquate à la formation de praticien de psychologie clinique.
- Interventions des enseignants-chercheurs semblant correspondre plus à leurs projets de recherche qu'à un véritable projet pédagogique.
- Absence de pilotage.

Recommandations pour l'établissement

Compte tenu de l'offre de formation du PRES, cette spécialité devrait être resserrée, tout autant au niveau des effectifs que de la thématique autour du parcours 2 : *psychopathologie clinique interculturelle, pathologies transculturelles et sociales*, en particulier pour le M2. Elle devrait de ce point de vue intégrer la dimension recherche pour permettre l'accès direct en doctorat.

Par ailleurs, le programme pédagogique devrait être davantage conçu autour de l'acquisition des compétences et des connaissances adéquate à la formation de praticien de psychologie clinique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

Clinique et développement de l'enfant et de l'adolescent

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Site de Villetaneuse.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité présente un champ de recherche et d'enseignement très ambitieux et très large puisqu'elle veut s'intéresser aux différentes approches de l'enfant et de l'adolescent : psychologie du développement, psychopathologie psychanalytique, psychologie cognitive et psycholinguistique et psychologie clinique afin d'approcher et définir le champ problématique et les variations du normal et du pathologique, avec une pratique de l'examen psychologique et une ouverture à la recherche.

- Appréciation :

Si l'objectif intégratif est original dans l'offre de formation du PRES, la réalité du programme montre la place encore largement prépondérante de l'approche de la psychologie clinique d'orientation psychanalytique, malgré les incitations de la précédente évaluation. On ne peut que s'étonner de ne plus trouver, contrairement à l'évaluation précédente, de professeur des universités ou d'habilités à diriger des recherches en psychologie du développement ou en psychologie cognitive dans la mention du master, et l'équipe pédagogique de cette spécialité n'est pas définie. Ainsi la question est moins ici celle du projet pédagogique, assez bien conçu, où l'on relève une forte implication dans des programmes de recherche, que celle de sa mise en œuvre. Il apparaît que les trois enseignants-chercheurs non cliniciens participent aussi à une spécialité recherche dans une autre université du PRES, ce qui semble montrer leur intégration difficile à l'Université Paris 13. Par ailleurs, le descriptif du M1 est peu lisible, en particulier la place des TD dans l'enseignement.

- Points forts :

- Conception originale dans le PRES d'une formation transversale en psychologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Effectif cohérent de 30 places.

- Points faibles :

- Equipe pédagogique non précisée.
- Absence d'un professeur de psychologie du développement.
- Mauvaise lisibilité du M1, en particulier des TD.

Recommandations pour l'établissement

La question principale est celle du caractère opératif de cette spécialité qui suppose un certain équilibre entre les profils des enseignants-chercheurs, et supposerait *a minima* un professeur de psychologie du développement ou de psychologie cognitive pour en assurer la responsabilité. Il n'a pas été tenu compte des recommandations de l'évaluation précédente. Cette spécialité pourrait, avec peu de modifications, présenter un parcours recherche.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

Clinique des institutions, clinique du travail,

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Site de Villeteuse.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):/

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à développer la maîtrise d'outils théoriques et méthodologiques en adéquation avec les demandes des terrains professionnels (régulation d'équipes, négociation et gestion de conflits, situation de souffrance et de psychopathologies du travail). L'objectif est de former des spécialistes dans les différents champs ouverts.

- Appréciation :

L'intitulé de la spécialité reste ambiguë, d'autant que le projet semble faire disparaître la psychologie du travail. L'enseignement semble plutôt privilégier la théorie des organisations et viser l'ensemble des interventions psychosociologiques. L'orientation de cette spécialité semble principalement celle de la psychologie sociale clinique, ce qui donne une originalité à cette formation dans le PRES, alors que la psychologie du travail est déjà largement représentée et structurée à Paris-Descartes. Dans ce sens, il y a une cohérence de cette spécialité, mais qui semble noyée dans la mention derrière la prévalence de la psychopathologie clinique d'orientation psychanalytique. Il est à noter l'implication dans l'équipe pédagogique d'autres enseignants-chercheurs que ceux du département et la forte implication des professionnels.

- Points forts :

- Une thématique spécifique et qui gagne dans le projet à être plus resserrée sur « la clinique de l'institution ».
- Une équipe pédagogique bien définie, et enrichie d'enseignants-chercheurs d'autres unités de recherche et de professionnels.
- Un effectif raisonnable de 20 places.

- Point faible :

- Absence de renseignements sur les étudiants mentionnés comme ayant poursuivi leurs parcours en thèse.

Recommandations pour l'établissement

Comme pour l'ensemble de la mention, il conviendrait d'introduire un dispositif d'aide à l'orientation en M1 pour permettre d'assurer l'acquis de l'ensemble des connaissances et compétences nécessaire à cette spécialité. De même, la dimension recherche devrait être explicitée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Problématiques psychopathologiques, culturelles, développementales et sociales actuelles (Recherche)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Site de Villetaneuse.

Etablissement(s) en co-habilitation(s):/

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité recherche est organisée en quatre parcours, correspondant aux deux parcours de la spécialité 1 et à chacune des deux spécialités 2 et 3, avec 100 heures de TC, et 84 heures de TD distincts selon les parcours.

- Appréciation :

Cette spécialité recouvre dans ses thématiques les thèmes des autres spécialités professionnelles. Elle semble ouverte exclusivement aux titulaires d'un master professionnel, ne comprend aucun élément de professionnalisation et ne constitue pas une alternative pour les étudiants de M1. Pour une capacité officielle de 25 places, elle systématise le redoublement et donc accueille entre 35 et 40 étudiants. On ne note que de 2 à 4 inscriptions en thèse à l'issue du master, ce qui est faible pour une spécialité exclusivement recherche. Elle est appuyée sur une unité de recherche présentant un faible taux de doctorants.

- Point fort :

- Un potentiel de candidatures émanant d'autres universités.

- Points faibles :

- Un coût important (436 heures) pour peu de spécificité, et peu de poursuites en thèse.
- Aucune spécificité réelle par rapport aux trois spécialités professionnelles.
- Un étayage recherche faible.

Recommandations pour l'établissement

Il serait plus efficace de reporter l'effort recherche sur ce qui existe déjà dans les spécialités actuellement professionnelles, appuyées sur la même unité de recherche. D'autant que pour ce qui serait recherche spécifique (en psychopathologie psychanalytique), elle est très présente dans le PRES appuyée sur des unités de recherche mieux évaluées.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations
et diplômés
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation
Le Vice-Président du Conseil
des Etudes et de Vie la Universitaire**


André TARDIEU



Master mention *Psychologie*

Domaine : *Sciences humaines et sociales*

Demande n° *S3MA140006843*

Réponse à l'évaluation globale de la mention

Après avoir attiré l'attention de nos instances sur ce qui se présente comme un conflit d'intérêts concernant l'évaluation AERES de nos masters, nous souhaitons apporter différents correctifs à des appréciations erronées, imprécises ou trop subjectives contenues dans le rapport d'évaluation. En ce qui concerne les intitulés des masters professionnels des erreurs sont ainsi à corriger.

Le **master Pro Travail et consultation psychosociologique** qui est appelé à devenir un **master de psychologie sociale** intitulé « Clinique des institutions, clinique du travail » conservera le terme de travail dans son appellation contrairement à ce qui est avancé. D'autre part, le master recherche portera l'intitulé suivant : **Problématiques psychopathologiques, culturelles, développementales et sociales actuelles**.

En ce qui concerne, l'imputation d'un important recoupement entre notre offre de formation et celle proposée par le PRES, une série de correctifs sont à apporter.

Des intitulés similaires peuvent recouvrir des thématiques singulières mais aussi articuler de manière originale des questions qui sont traitées habituellement de manière séparée. L'articulation entre approche clinique psychopathologique et cognitive du **M2 Pro Enfant- adolescent** est tout à fait singulière dans le paysage universitaire parisien L'articulation entre **clinique des institutions et clinique du travail** proposée par la filière de psychologie sociale est elle aussi tout à fait originale dans le PRES.

Concernant l'appréciation du **master de Psychopathologie clinique**, le rapport est particulièrement émaillé d'erreurs d'imprécisions et d'appréciation très subjectives qui semblent dénier aux étudiants de Paris 13 le droit de bénéficier d'un enseignement fondamental en psychopathologie psychanalytique. Signalons simplement à ce niveau que deux des principaux griefs adressés à ce master (trop théorique et trop spécialisé) reposent sur une appréciation erronée de l'évaluation et ne tiennent pas compte des nouvelles UE proposées, ni de l'originalité du dispositif de choix : les 2/3 de l'enseignement sont des enseignements pratiques et méthodologiques; les ouvertures vers des abords pluridisciplinaires sont constantes.

Concernant le **Master 2 recherche**, il est tout d'abord extrêmement étonnant que l'évaluation se limite à quatre lignes pour rendre compte d'une telle formation. Cet élément est particulièrement significatif du traitement accordé à ce Master Recherche par l'évaluation.

Les critiques adressées au M2 R méconnaissent la plupart des éléments présents dans le dossier. D'une part, les étudiants le souhaitant peuvent effectuer un stage (supervisé par un enseignant-chercheur HDR) ouvrant dans les conditions requises par le décret au titre de psychologue

contrairement à ce qui écrit dans le rapport d'évaluation. D'autre part, le taux de réussite et le devenir des étudiants du M2 R est interprété de manière tout à fait malveillante. Nombre d'étudiants effectuent leur M2 R en deux ans car la plupart sont médecins psychiatres, affectés à un exercice clinique ou psychologues praticiens, engagés dans une activité professionnelle. De plus, le devenir des étudiants diplômés n'est pas limité à l'engagement d'une thèse (le taux est d'ailleurs sensiblement plus élevé que celui indiqué par l'expertise et oscille selon les années entre 20 et 25 %) mais ouvre aussi à des carrières de praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires pour les médecins - ce qui est une authentique originalité de M2 R - ou de chargés d'études et de recherches pour les psychologues. De plus l'obtention de ce diplôme accroît de manière significative le niveau d'insertion professionnelle de nos étudiants qui sont ainsi recrutés sur des postes de psychologues engagés dans des recherches cliniques précisément au regard de leurs acquis au plan de la recherche.

Une critique récurrente traversant l'ensemble du rapport d'expertise porte sur le pilotage de la mention. Or, le document de présentation générale du master comme ses déclinaisons en termes de Master Pro ou de Master Recherche présente des organigrammes détaillés, différenciant les responsabilités et les fonctions des enseignants-chercheurs tant au plan de l'organisation des enseignements, de leurs coordinations et de leur évaluations. Les instances de régulation et de décision sont clairement indiquées et les participants identifiés. Une remarque de l'évaluation est cependant fondée et demandera à apporter une modification : le « Conseil de perfectionnement » devra effectivement comporter deux représentants élus des étudiants en son sein, en complément de la composition présentée dans le document transmis à l'AERES.

L'expertise pointe également le taux d'échec important en M1 et rajoute que cela légitimerait une orientation préalable. Or, le document transmis à l'AERES comportait une longue analyse de cette question et indiquait les différents éléments de réponse que nous souhaitions apporter à ce problème. Il convient également de nuancer ces résultats au regard des conditions sociales de nos étudiants qui sont contraints d'exercer une activité professionnelle parallèlement à leurs études universitaires et qui doivent bénéficier d'aménagements de durée pour intégrer les éléments nécessaires à l'engagement d'une pratique professionnelle de haut niveau, et a fortiori, pour engager une démarche de recherche.

Afin d'offrir une alternative aux étudiants les plus en difficultés le dossier comporte deux propositions complémentaires :

- les étudiants pourront bénéficier d'un dispositif d'accompagnement proactif à l'orientation durant la L3
- une convention est en cours d'établissement avec l'IRTS d'Ile de France afin de permettre aux étudiants de rejoindre, selon des conditions aménagées, un parcours de formation au travail social, et réciproquement, il sera offert aux travailleurs sociaux la possibilité de rejoindre un cursus universitaire de formation en psychologie.

L'évaluation ne semble pas ainsi avoir pris en considération ces différents éléments cependant clairement indiqués dans le document transmis à l'AERES. Nous faisons le constat d'une évaluation partielle et partielle, contenant de nombreuses erreurs, et nous ajoutons, ne faisant aucunement

mention des modifications introduites par l'équipe pédagogique à la suite des modifications sollicitées par la précédente visite de l'AERES.

Spécialité Psychopathologie clinique : clinique et psychopathologie ; clinique interculturelle et transculturelle

Si certains points peuvent s'entendre, l'expertise contient de nombreuses erreurs de lecture et d'appréciation de la maquette de la spécialité et de ses dispositifs originaux, erreurs que nous souhaitons voire rectifiées car elles nuisent à l'appréciation de la dite spécialité. Par ailleurs l'appréciation très négative de l'évaluation contient des termes subjectifs qui ne nous semblent pas avoir leur place ici.

Il est ainsi dit que la spécialité est à apprécier selon les deux parcours de M2, un P1 « Psychologie clinique et pathologique » et un P2 « Clinique interculturelle et transculturelle ». L'expertise fait jouer ici un antagonisme entre les deux spécialités qui est surfait. En effet les 2/3 des enseignements sont communs (clinique et méthodologie) et seuls les parcours proprement dits ne concernent qu'un tiers des enseignements. La partie clinique comporte des enseignements de psychopathologie « classique » (psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, et de l'adulte) mais également des enseignements de psychopathologie portant sur des problématiques contemporaines (perversions, agirs) ainsi que des enseignements de psychologie interculturelle : il y a donc une intrication très forte entre les deux parcours qui ne sont pas dissociables l'un de l'autre. La section méthodologique est commune aux deux parcours.

Il est dit également que le PI redouble des formations mieux structurées dans le PRES. C'est partiellement faux, nous semble-t-il, seul ce master propose ce tissage interdisciplinaire clinico-pratique en lien avec des psychopathologies à la fois classiques et actuelles (addictions, agirs, somatisations, dépressions, états limites, etc.), elles mêmes en rapport avec les particularités locales, l'originalité de ces problématiques et objets de recherche ayant d'ailleurs été soulignée dans l'évaluation du laboratoire par la même AERES. Par ailleurs seul ce master et ce parcours propose ce type d'UE « Pré-professionnalisante » articulant un CM (sur des problématiques ci-dessus citées) et une supervision clinique, préparant ainsi au mieux le futur clinicien à son métier.

Ensuite, toujours concernant ce P1, il est fait état de « deux travers antagonistes », formulation peu compréhensible puisqu'il est à la fois fait mention d'un aspect « très généraliste » et d'une contrainte de l'étudiant à se spécialiser très tôt. A ce niveau deux erreurs manifestes apparaissent : un enseignement « d'épistémologie des sciences humaines » est cité comme « relevant plus de la recherche que de la formation professionnelle ». Or cet enseignement se situe en M1 et non en M2, il est transversal aux trois parcours de la spécialité et non pas inscrit dans le seul P1 du M1, et de surcroît optionnel dans la nouvelle maquette. Un deuxième enseignement est cité, celui de psychologie projective, et sa place serait « réduite ». Or cet enseignement prend en M2 une place centrale dans la section méthodologique : il représente 12 h de CM et 21 h de TD par semestre, ce qui est plus conséquent qu'à l'institut de Psychologie de l'Université Paris Descartes, le berceau de la discipline !

Concernant **les points forts**, il est souligné ce qui fait l'originalité de Paris 13 : « la thématique forte et originale » du parcours psychopathologie interculturelle et transculturelle ». Certes, mais cette évocation est réductrice car il ne s'agit pas seulement d'une thématique mais d'une clinique et démarche transversale. Nous citons la maquette : « *l'approche transculturelle dans une démarche véritablement transversale au sein de laquelle la psychopathologie fonctionne comme un référent commun, mais de façon plurielle et différenciée selon l'interaction avec chaque autre sous-discipline* »

(psychiatrie transculturelle, psychologie du développement, psychologie interculturelle, psychologie clinique et projective, psychologie sociale et du travail) ».

Concernant **les points faibles** :

- « *le P1 est très ambitieux et force l'étudiant à se spécialiser très tôt* ».

Le P1 ne force pas à se spécialiser très tôt, cette « spécialisation » toute relative (un CM à choisir dans 4 options) n'ayant lieu qu'en M2 ; en amont, en M1, l'étudiant a de multiples possibilités grâce au dispositif majeure/mineure qui lui permet justement d'opter pour une pluridisciplinarité réelle (clinique, psychopathologie, interculturel, développement, social) ce qu'aucun autre master du PRES ne propose : ceci rend peu compréhensible le constat d'une offre de formation qui manquerait de pluridisciplinarité.

- « *le programme (serait) insuffisamment conçu autour de l'acquisition des compétences et des connaissances adéquate à la formation de praticien de la psychologie clinique* ».

Cette affirmation nous paraît non fondée. La section méthodologique occupe 1/3 des enseignements (étude de cas, clinique projective, analyse critique des psychothérapies -où sont conviés des praticiens de toutes obédiences). Notons que la nouvelle maquette introduit une UE (non citée) spécifiquement consacrée à cette question : « le métier de psychologue clinicien », où seront abordées des questions statutaires, juridiques, réglementaires, déontologiques, éthiques, etc., qui prépareront au mieux à la pratique de la psychologie clinique. Enfin les quatre options du P1 précitées intègrent l'apport de cliniciens de terrain permettant à l'étudiant de se représenter très clairement les différentes facettes de son futur métier. Cette remarque nous paraît donc totalement non fondée.

-« *l'intervention des EC semble correspondre plus à leurs projets de recherche qu'à un véritable projet pédagogique* ».

Là encore il n'est pas fait mention du soin qu'ont porté les auteurs de la maquette à présenter leur projet pédagogique, et ce à de multiples reprises dans la maquette : former des psychologues cliniciens selon un référentiel psychanalytique, non exclusif, à des problématiques psychopathologiques contemporaines en rapport avec les mutations socioculturelles de la post-modernité. Le M2 professionnel est adossé à la recherche mais également au monde socio-professionnel.

- le constat d'absence de pilotage ne prend pas en compte les lignes qui sont consacrées à ce sujet (page 15 notamment).

Spécialité Clinique et développement de l'enfant et l'adolescent

L'évaluation souligne l'ambition du champ de formation et de recherche de la spécialité en articulant différentes approches de l'enfant et de l'adolescent : psychologie du développement, psychopathologie psychanalytique, psychologie cognitive et psycholinguistique et psychologie clinique. Ce projet pédagogique original dans le PRES est cependant renvoyé à la critique selon laquelle une place encore trop prépondérante serait donnée à l'approche clinique d'orientation psychanalytique et que nous n'aurions pas suivi en ce sens les recommandations précédentes. Nous indiquons que cet avis constitue une interprétation de la précédente évaluation qui n'orientait qu'un équilibrage des approches, ce qui a été maintenu dans la formation. L'expertise indique que les trois enseignants-chercheurs de psychologie cognitive et de psychologie du développement cognitif ne trouvent pas leur place au sein de ce master, ce qui est une interprétation de la part de l'évaluation qui ne repose en rien sur la réalité.

- Le fait de rééquilibrer l'équipe pédagogique en recrutant un Professeur en psychologie cognitive devra certes être l'objet d'une réflexion déjà entamée au sein du département
- La critique concernant l'absence de pilotage de la spécialité Clinique et développement de l'enfant et de l'adolescent ne correspond pas aux faits détaillés dans le dossier, à savoir :

Un Groupe de conseils de perfectionnement composé de l'ensemble des enseignants du master CDEA s'est constitué. Les objectifs de ce groupe : l'évaluation de la formation et le réajustement pédagogique si nécessaire.

Suivi des compétences recherchées au terme de la formation:

- Coordination du travail des équipes soignantes et éducatives
- Rédaction des notes cliniques
- Evaluation de la problématique psychique en situation individuelle ou collective
- Participation à l'élaboration de diagnostic
- Définitions des orientations thérapeutiques
- Participation aux prises en charge thérapeutique

Ce groupe de conseils a mis en place un suivi des diplômés à la sortie des études par la création d'un groupe de contacts permettant d'orienter les étudiants sur les opportunités, offres d'emplois et offres de formation,... Ceci vient en plus des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante de Paris 13.

La remarque concernant la non lisibilité de l'équipe pédagogique nous surprend. Le profil, la spécialité des enseignants-chercheurs correspondent à la définition de nos enseignements. Les intervenants extérieurs (praticiens expérimentés) viennent en complémentarité de nos enseignements dans une proportion qui oriente très tôt la professionnalisation de nos étudiants.

L'équipe pédagogique est constituée de :

- **Intervenants titulaires:** MC Fourment (PR Emérite), G. Pommier (PR Emérite), A. Cohen de Lara (PR), MR Moro(PUPH), P. D'Etore (PR), JF Chiantaretto (PR), E. Bidaud (MCF HDR), A. Bourgain (MCF HDR), C. Arbisio (MCF), E. Chapuis (MCF), O. Ouvry (MCF), O. Douville (MCF), H. Mégherbi (MCF), S. Bueno (MCF), A. Seigneurie (MCF), L. Croixb(MCF), L. De Agostini (Inserm).

- **Praticiens:** M. Bakcro Carasco (Intersecteur Plaine St Denis), B. D'eau (Intersecteur Plaine St Denis), B. Haie (Hôpital Tours), I. Abramson (Hôpital Pontoise), G. Lebugle (Sainte Anne), MC Laznik (Centre Binet), MJ Durieux (Hôpital d'Aulnay/Bois), P. Da Rocha (CMP Suresnes), AM Sirven (Aulnay/Bois).

Spécialité Recherche

Les trois critiques principales sont les suivantes :

- aucune spécificité réelle par rapport aux trois spécialités professionnelles.
- un étayage recherche faible.
- pas de recherche spécifique en psychopathologie psychanalytique, alors que ces dernières seraient très présentes dans le PRES et s'appuieraient sur des unités de recherche mieux évaluées.

Pour le premier point : à rebours de ce qui est avancé par l'évaluation, le regroupement des enseignants et des étudiants en provenances de quatre spécialités professionnelles dote ce master d'une forte spécificité, le seul au niveau national qui offre une formation à la recherche pluridisciplinaires, associant différentes sous-disciplines de la psychologie (Clinique de l'enfant et de l'adolescent , Psychopathologie et psychanalyse , Clinique transculturelle, clinique des institutions -

clinique du travail) et psychiatrie. Afin de développer les aspects épistémologiques de la transversalité, des conférences portant cette question ont été programmées et seront organisées à nouveau dès l'année universitaire 2013- 14.

Pour le deuxième point : l'étayage sur les activités de recherche est largement développé et les étudiants du Master 2 recherche sont fortement encouragés à participer aux activités organisés par le laboratoire UTRPP. Les étudiants sont invités à assister et/ou intervenir dans les cycles de conférences et les colloques nationaux et internationaux organisés par l'équipe de recherche. Ils sont sollicités pour initier un travail de publication et certains d'entre-eux ont déjà publié, dès le M2 des articles dans des revues à comité de lecture.

Pour le troisième point : les recherches et enseignements de psychopathologie psychanalytique conduits à Paris 13 sont dotés d'une forte spécificité. Ils sont reconnus au sein du PRES. Ainsi un enseignement inter-universitaire et inter Master Recherche a-t-il été organisé avec l'UFR d'Etudes Psychanalytiques de l'Université Paris 7 autour de la thématique : "Le corps entre symptôme et culture". D'autres thématiques de Recherches transversales inter-Master R sont actuellement à l'étude au sein du PRES.